



Procès-verbal

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'École Le Tremplin
dûment convoquée et tenue de façon virtuelle
ce 9 février 2022, à dix-huit heures trente.

Sont présents :	Mmes Marie-Josée Magny	Représentante des parents
	Valérie Delisle	Représentante des parents
	Marie-Ève Martel	Vice-présidente
	Vicky Veillette	Représentante des parents
	Maité Gouveia	Représentante des professionnels
	Jessica Côté	Représentante des enseignants
	Anick Lauzier	Représentante du soutien
	Alicia Dubé	Co-présidente - Élève
	Éliane Brouillette	Co-présidente - Élève
Sont aussi présents :	M. Pierre Goulet	Direction
	Mme Chantal Mongrain	Directrice adjointe
Invité :	Mme Catherine Isabel	École secondaire l'Escale

1. Mot de bienvenue et présentation des membres du Conseil d'établissement

Monsieur Goulet et Madame Martel souhaitent la bienvenue à tous les membres présents.

2. Questions du public

Aucune question du public

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Présences et quorum
2. Questions du public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 1^{er} décembre 2021
5. Suivi du dernier procès-verbal
6. Correspondance (courrier adressé au C. É.)
7. Rapport
 - a) Des élèves
 - b) Des enseignants
 - c) Du personnel non enseignant
 - d) De la direction
8. Sujet de discussion :
 - 8.a Formation obligatoire membre du C. É. ;
 - i) Fiche 21 : Utilisation des locaux et immeubles
 - 8.b Suivis budgétaires
 - i) Fonds 5
 - ii) Fonds 8
 - 8.c Normes et modalités;
 - 8.d Frais chargés aux parents;
 - i) Primaire
 - ii) Secondaire
 - 8.e Consultation des élèves (personnel et parents);
 - 8.f Activités et sorties

9. Affaires diverses
 - a) Fournisseur de photos scolaires
 - b) Campagne de financement pour le comité social/fonds du Coeur
10. Date et lieu de la prochaine séance
11. Levée de l'assemblée

112-CE
21-22/148

CONSIDÉRANT que le directeur et la présidente ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la réunion ordinaire du 9 février 2022;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie Delisle et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts au point 9 a) et 9 b).

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} décembre 2021

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2021 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Tremblay, appuyée par Maité Gouveia, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER, la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2021;

112-CE
21-22/149

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2021 du conseil d'établissement de l'École le Tremplin.

5. Suivi du dernier procès-verbal

- Parc École : en chantier à l'automne.
- Plusieurs activités à venir avec les nouveaux allègements.
- Action Tox : est venu rencontrer les élèves du primaire.
- Psychologie : Nous n'avons toujours pas de psychologue à l'école. Nous arrivons toutefois à faire évaluer des jeunes à l'externe.

6. Correspondance

Aucune correspondance.

7. Rapport

a) Des élèves

Alicia nous informe de plusieurs activités à venir :

- À la dernière réunion, nous avons parlé de plusieurs activités pour le temps des Fêtes qui ont été annulées.
- Le conseil des élèves aimerait avoir une lettre officielle mentionnant que l'activité prévue le 22 décembre était validée par l'ensemble du comité. Le conseil des élèves aimerait pouvoir aller rencontrer le directeur général afin d'expliquer directement leur point de vue et pouvoir trouver un terrain d'entente pour les années futures.
- Pour la Saint-Valentin, le conseil des élèves organisera plusieurs activités : cartes de Saint-Valentin, course de 25 cents, vente de roses, concours « Connais-tu bien ton ou ta meilleure amie ou partenaire » et le fameux moment « pas game de bouffer » organisé par Anick.

Éliane nous parle de la santé mentale des élèves :

- Le retour après les Fêtes qui fut directement en ligne a été très difficile pour plusieurs élèves. Tout est plus difficile maintenant.
- Beaucoup de mesures instaurées pour la Covid, mais très peu ou pas pour la santé mentale des élèves.

- La dépression saisonnière est présente parmi nos élèves et le conseil propose au conseil d'établissement de mettre des lampes solaires à la disposition des élèves.

La direction répond en mentionnant que le manque de personnel est malheureusement très présent et touche les services aux élèves. Nous devrions sans doute faire plus de sensibilisation et de promotion pour les services disponibles en externes en santé mentale.

Rapport enseignant

- Jessica mentionne qu'elle lève son chapeau à tous ses collègues.
- Il y a beaucoup d'absences d'élèves en raison de la Covid ce qui apporte une plus lourde tâche pour tout le personnel (plus de dépôt Classroom, plus de suivi, plus d'informations Covid à gérer, etc.)
- Jessica nous informe que secondaire en spectacle aura lieu le 23 mars.

Rapport non enseignant

- Tout le monde fait de son mieux pour se rendre à la fin de l'année.

Rapport professionnel

- Maïté mentionne que nous avons une équipe fantastique et que nous faisons tout notre possible pour assurer les meilleurs suivis avec les élèves.
- La policière, Sylvie Lamy, est allée rencontrer les primaires pour les sensibiliser face aux réseaux sociaux.
- Les élèves de sec. 5 vont faire des activités culinaires en vue de leur départ vers la vie adulte et par la même occasion les Fonds du Cœur bénéficie de bons repas.
- Action Tox o2 : de la sensibilisation sera fait contre le vapotage.

Rapport direction

- Pierre remercie le personnel en cette semaine du personnel scolaire. Un gros merci pour tout le travail fait. Nous allons voir la lumière au bout du tunnel. Les allègements qui s'en viennent devraient mettre un baume.
- Il souligne également les différentes difficultés que nous avons en raison de la Covid, que ce soit en raison de remplacement, réorganisation de tâches, etc.

8. Sujet de discussion

8.a Formation obligatoire des membres du CÉ

i) Fiche 21 : Utilisation des locaux et immeubles

Monsieur Goulet explique les différentes capsules et fiches complémentaires disponibles sur le Drive du conseil d'établissement ainsi que sur le site Web du ministère de l'Éducation.

8.b Suivis budgétaires

i) Fonds 5

Monsieur Goulet présente le document du fonds 5.

ii) Fonds 8

Monsieur Goulet nous explique le document. Il mentionne que nous avons une précieuse collaboration de la part des Pionniers qui achète du nouveau matériel informatique ce qui nous permet de récupérer leur ancien matériel, toujours en bon état, et de sauver des coûts.

112-CE
21-22/150

8.c Normes et modalités

Monsieur Goulet nous présente quelques modifications dans le document qui donne plus de communications auprès des parents et un meilleur suivi auprès des jeunes. Retour à 3 étapes.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Maïté Gouveia, appuyé par Valérie Delisle, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER les normes et modalités.

8.d Frais chargés aux parents

i) Primaire

Monsieur Pierre Goulet présente les documents aux membres du conseil. Il explique que les montants sont les mêmes pour les 3 groupes d'anglais intensif malgré le fait que Jacqueline utilise un nouveau cahier un peu plus cher.

ii) Secondaire

Monsieur Goulet présente les documents.

112-CE
21-22/151

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Ève Martel, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER les frais chargés aux parents mise à part la grille des secondaires 5. La direction va revenir avec une nouvelle proposition pour les secondaires 5.

8.e Consultation des élèves (personnel et parents)

Ce point est reporté à la prochaine rencontre. Jessica Côté mentionne que les élèves se sentaient interpellés par la santé mentale. Elle fait la suggestion à Anick de peut-être les guider en ce sens.

8.f Activités et sorties

Anick Lauzier nous présente les différentes sorties à venir. Voir document.

112-CE
21-22/152

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Delisle, appuyé par Marie-Josée Magny, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER les activités proposées par Anick Lauzier.

9. Affaires diverses

9.a) Fournisseur de photos

Anick Lauzier a fait faire deux soumissions. Studio la pomme verte et Lumo photo. Elle nous explique que les coûts sont équivalents et le matériel également. Nous allons donc poursuivre avec Lumo photo qui est une entreprise locale avec un service impeccable et une rapidité exemplaire.

9.b) Campagne de financement pour le comité social/Fonds du Cœur

Une vente de tasse de café sera faite par le comité social à l'interne. Par la suite, les Fonds du Cœur vendront les tasses au grand public.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Delisle, appuyé par Jessica Côté, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER la campagne de financement proposée par Anick Lauzier.

112-CE
21-22/153

10. Date et lieu de la prochaine

13 avril 2022 18 h 30.

112-CE
21-22/154

11. Levée de l'assemblée

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Delisle, appuyé par Maïté Gouveia, il est résolu à l'unanimité;

DE CLORE la réunion ordinaire du 9 février 2022, à 20 h 00.